

longueur; mais la plus grande espèce est la *C. grandis*, dont l'unique exemplaire mesure au moins 300 millimètres de longueur. Les téguments dans ces deux espèces sont fortement pigmentés.

Parmi les échantillons de cette collection, nous avons trouvé deux nouvelles Holothuries incubatrices : la *Cucumaria lateralis* et le *Psolus granulatus*. Ludwig, qui a résumé nos connaissances sur les Échinodermes incubateurs (1), cite parmi eux treize espèces d'Holothuries, dont six appartiennent aux régions antarctiques et subantarctiques ; nos deux nouvelles formes accentuent cette prépondérance en portant à huit le nombre des Holothuries incubatrices provenant du pôle Sud.

Les deux nouvelles Holothuries incubatrices ont chacune un mode spécial d'incubation : chez la *Cucumaria lateralis*, la ponte est enfermée dans deux poches internes latéro-dorsales, identiques à celles de la *Cucumaria glacialis* Ljungmann, et qui s'ouvrent chacune séparément par un pore externe. Quant au *Psolus granulatus*, il porte sur sa sole de jeunes embryons et des œufs à différents stades de développement, enchâssés plus ou moins complètement dans des espèces de verrucosités cutanées.

## ASPIDOCHIROTES

### SYNALLACTIDÉS.

1. *Synallactes Carthagei* nov. sp.  
(Fig. 7 a, b; fig. 27 a, b, c, d; fig. 28 a, b.)

N° 302. — Port-Charcot. Dragage, 40 m. — 1 exemplaire.

Cet unique exemplaire est de petite taille et a seulement 14 millimètres de longueur. Le corps (fig. 7 a, b) est ovale avec une région postérieure arrondie ; il se termine en avant par une couronne de dix tentacules bien épanouis ; sa plus grande largeur, qui atteint 8 millimètres, se trouve située presque au milieu de la longueur. L'animal paraît légèrement aplati dorso-ventralement, et son anus est franchement ventral.

Les téguments sont brun noirâtre, minces et couverts extérieurement

(1) Brutpflege bei Echinodermen (*Zool. Jahrb.*, Suppl., Bd. VII, 1904, p. 683-699).

de villosités courtes et nombreuses ; chacune de ces villosités recouvre les pointes de corpuscules calcaires. C'est parmi ces aspérités que l'on distingue assez facilement les pédicelles ; ceux-ci sont répartis suivant une rangée sur presque tous les radius. Ces appendices sont peu nombreux, les radius dorsaux n'en renferment chacun que deux ou trois, tandis que les radius latéraux du trivium en possèdent sept ou huit disséminés sur toute la longueur du corps ; le radius médian ventral contient dix pédicelles, qui sont disposés en deux rangées plus ou moins alternes s'arrêtant au tiers postérieur du corps.

Les dix tentacules sont semblables, et, comme ils présentent des ramifications latérales développées, ils rappellent beaucoup ceux des Dendrochirotes.

Les corpuscules calcaires des téguments (fig. 27 *a, b, c, d*) ont des dimensions assez variables ; ils se composent d'une base à trois ou quatre bras, au centre de laquelle s'élève une tige dont l'extrémité s'épanouit en deux ou trois pointes divergentes. Cette tige, quelquefois perforée par deux ou trois ouvertures, est enfermée dans les villosités cutanées. Les bras de la base des corpuscules peuvent se ramifier, et le support offre alors cinq ou six branches.

Les pédicelles ont des corpuscules (fig. 28 *a, b*) identiques à ceux du corps ; mais ici les bras du trépied sont très développés et ont leurs extrémités libres plus ou moins ramifiées.

Les cinq bandes musculaires longitudinales sont simples.

Les deux organes arborescents ont une longueur de 3 millimètres ; leur base conique, très large, possède une paroi mince et transparente ; elle se prolonge, en avant, par un tube brunâtre de plus faible diamètre et dont l'extrémité libre se replie sur elle-même.

Il existe deux faisceaux de longs tubes génitaux simples ; à droite, le faisceau ne contient que deux tubes, tandis qu'à gauche il en renferme six.

Il n'existe ni anneau calcaire, ni vésicules tentaculaires.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Cette Holothurie appartient sans aucun doute aux Synallactidés. Par suite du peu de différenciation de la sole ventrale, de la répartition des pédicelles sur tous les radius, de la forme des cor-

puscules calcaires et de la présence de deux faisceaux d'organes génitaux, nous la considérons comme appartenant au genre *Synallactes*; mais ici le nombre des tentacules n'est que de dix, tandis qu'il est de dix-huit à vingt dans les *Synallactes* décrits jusqu'à présent.

Cette nouvelle espèce de *Synallactes* ne peut pas être rapprochée de la *Mesothuria bifurcata* Hérouard rapportée par la « Belgica » du 71° degré de latitude sud, car la disposition des appendices et la forme des corpuscules calcaires est toute différente dans ces deux espèces.

Le *Synallactes Carthagei* se distingue du *Synallactes Moseleyi* Théel, de la région patagonienne, par l'absence de pieds adhésifs, par ses rangées longitudinales de pédicelles, en général simples, et par ses corpuscules calcaires, dont les bases ont trois branches au lieu de quatre ou huit, comme dans l'espèce de Théel. Les corpuscules calcaires de notre nouvelle espèce rappellent ceux du *Synallactes Challengeri* Théel, mais cette dernière espèce a dix-neuf tentacules, des papilles sur toute la face dorsale et au moins deux séries de pédicelles sur chaque radius du trivium; d'autre part, les corpuscules des pédicelles sont des bâtonnets faiblement incurvés.

## 2. *Synallactes* sp. (?)

N° 845. — Baie Biscoë. Dragage, 110 m. — 1 exemplaire.

Cet échantillon est en presque totalité pelé; seule la couronne tentaculaire est bien conservée; elle est entièrement épanouie et tournée du côté dorsal. La longueur de cet exemplaire est de 62 millimètres; sa largeur est de 20 à 25 millimètres.

Les téguments sont minces et blanchâtres. En les examinant par transparence du côté interne, on distingue, sur chaque radius, deux séries d'appendices alternant plus ou moins l'une avec l'autre. On ne trouve aucune trace de corpuscules calcaires.

Les tentacules, au nombre de dix, sont tous semblables; ils sont courts, massifs, et ils se terminent par un disque épais orné d'un grand nombre de pointes.

Il existe un canal madréporique et deux vésicules de Poli de 2 à 3 millimètres de longueur.

## EXPLICATION DES PLANCHES

### PLANCHE I

- Fig. 1. — *Cucumaria Turqueti* nov. sp. Réduct. = 3/4. env.  
Fig. 2 a. — *Cucumaria irregularis* nov. sp.; face dorsale. Gr. = 4.  
Fig. 2 b. — — — face ventrale. Gr. = 4.  
Fig. 3. — *Cucumaria antarctica* nov. sp. Réduct. = 2/3.  
Fig. 4 a. — *Psolus granulosus* nov. sp.; face ventrale. Gr. = 2.  
Fig. 4 b. — — — vue latérale. Gr. = 2.  
Fig. 5 a. — *Cucumaria attenuata* nov. sp.; vue latérale. Gr. = 4.  
Fig. 5 b. — — — face ventrale. Gr. = 4.  
Fig. 6 a. — *Psolus Charcoti* nov. sp.; face ventrale. Gr. = 1.  
Fig. 6 b. — — — vue latérale. Gr. = 1.  
Fig. 7 a. — *Synallactes Carthagei* nov. sp.; face ventrale. Gr. = 7/2.  
Fig. 7 b. — — — face dorsale. Gr. = 7/2.  
Fig. 8. — *Cucumaria antarctica* nov. sp.; plaque perforée de la région invaginée du corps. Gr. = 220.  
Fig. 9 a, b, c. — *Psolus granulosus* nov. sp.; plaques perforées des pédicelles. Gr. = 220.  
Fig. 10. — *Psolus granulosus* nov. sp.; coupe de la paroi dorsale du corps, vue latéralement. Gr. = 366.  
Fig. 11 a, b. — *Psolus granulosus* nov. sp.; coupe de la paroi dorsale du corps, vue en plan et de profil. Gr. = 366.  
Fig. 12. — *Cucumaria attenuata* nov. sp.; corpuscule calcaire des pédicelles. Gr. = 333.  
Fig. 13. — — — plaque perforée de petite taille des parois du corps. Gr. = 220.  
Fig. 14. — *Psolus segregatus* R. Perrier; plaque perforée de la sole ventrale. Gr. = 220.  
Fig. 15. — — — R. Perrier; plaque perforée des pédicelles. Gr. = 220.

### PLANCHE II

- Fig. 16 a, b, c. — *Psolus squamatus* Düben et Koren; plaques perforées des pédicelles. Gr. = 220.  
Fig. 17 a, b, c. — — — corpuscules calcaires de la sole ventrale. Gr. = 220.  
Fig. 18. — *Psolus granulosus* nov. sp.; plaque perforée de la sole ventrale. Gr. = 220.  
Fig. 19 a, b. — *Psolus segregatus* R. Perrier; plaques perforées des pédicelles. Gr. = 220.  
Fig. 20. — — — plaques perforées de la sole ventrale. Gr. = 220.  
Fig. 21 a, b. — *Cucumaria attenuata* nov. sp.; plaques perforées de grande taille de la paroi du corps. Gr. = 220.

- Fig. 22. — *Cucumaria attenuata*, exemplaire de petite taille; plaque perforée de la paroi du corps. Gr. = 220.
- Fig. 23. — *Cucumaria lateralis* nov. sp.; petite plaque perforée de la paroi du corps. Gr. = 220.
- Fig. 24. — *Cucumaria lateralis* nov. sp.; grande plaque perforée de la paroi du corps. Gr. = 220.
- Fig. 25. — *Cucumaria lateralis* nov. sp.; plaque perforée des pédicelles. Gr. = 220.
- Fig. 26. — *Cucumaria antarctica* nov. sp.; plaque perforée de l'individu de petite taille. Gr. = 333.
- Fig. 27 *a, b, c, d.* — *Synallactes Carthagei* nov. sp.; corpuscules calcaires des parois du corps. Gr. = 90.
- Fig. 28 *a, b.* — *Synallactes Carthagei* nov. sp.; corpuscules calcaires des pédicelles. Gr. = 220.

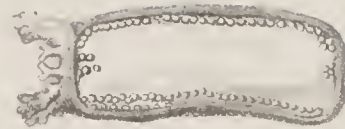
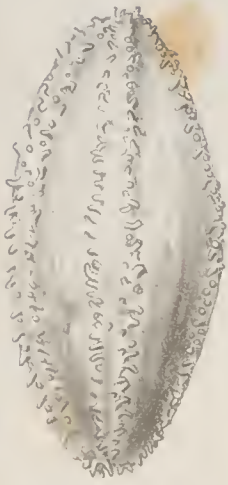


Fig 4 a



Fig 4 b

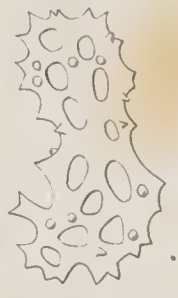


Fig 5



Fig 6

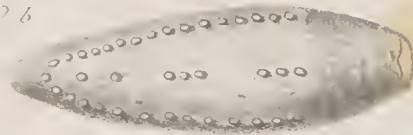


Fig 6 a

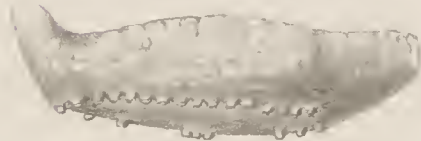


Fig 6 b

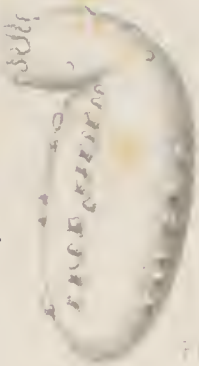


Fig 5 a



Fig 7 a



Fig 7 b



Fig 8 a



Fig 8 b



Fig 5 b

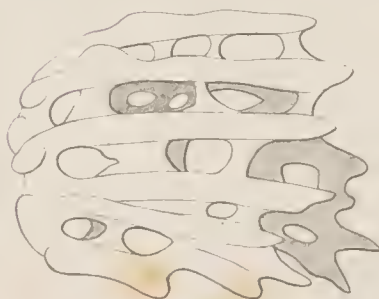


Fig 9



Fig 10

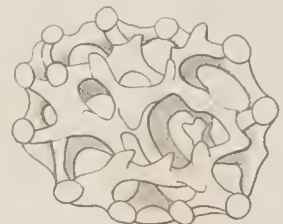


Fig 11 a

Fig 11 b

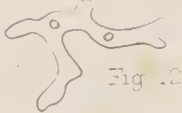


Fig 12



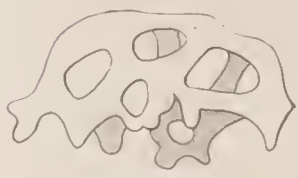
Fig 13



Fig 14

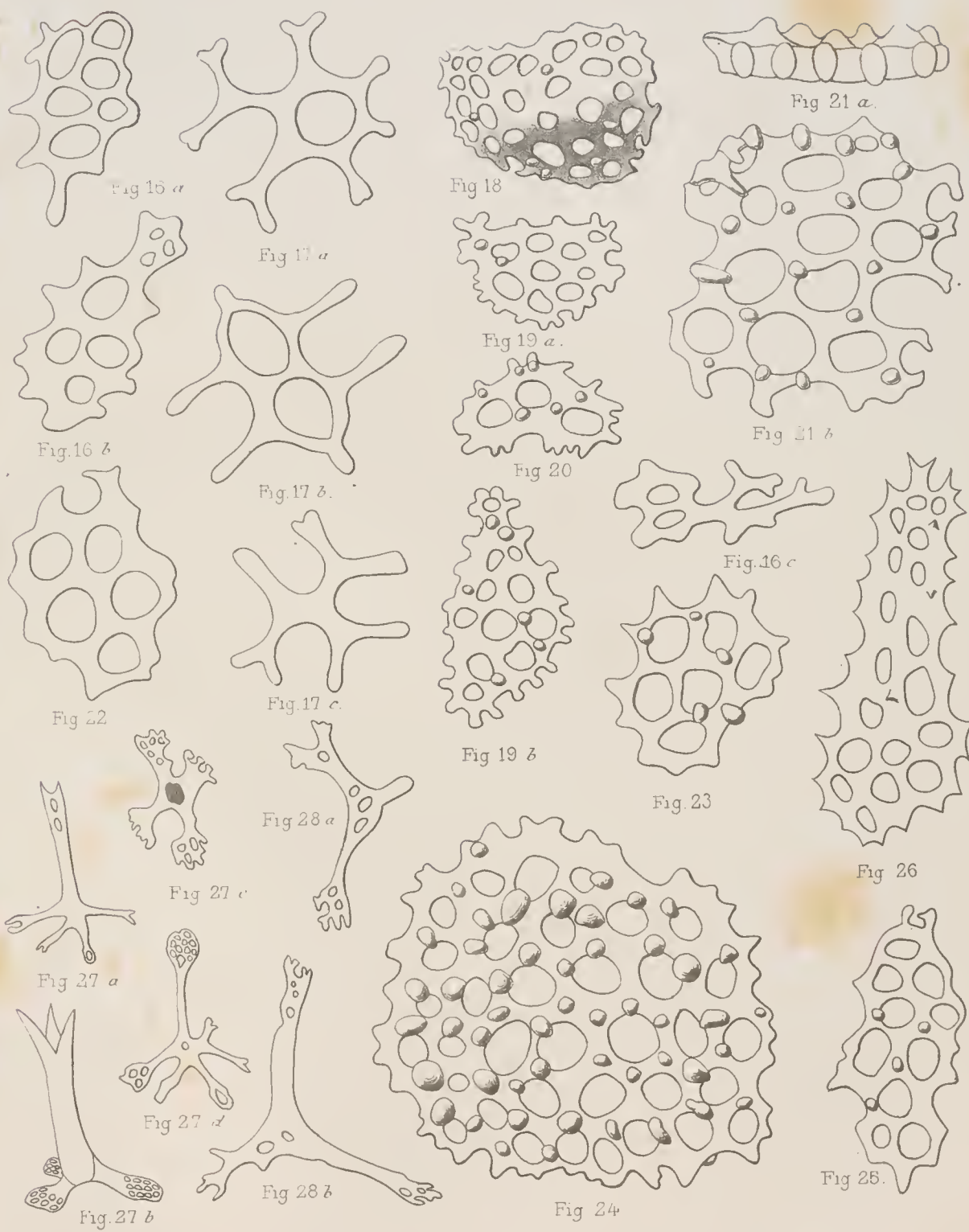


Fig 15



Imp. Monroy Paris

Holothuridae



Vaney, del

Imp Monrocq Paris

Holothuries.

Manson & C<sup>ie</sup>, Editeurs